

paroisse, la demande de remboursement des salaires correspondants auprès des dites paroisses ainsi que l'imputation dans la comptabilité financière soient correctement traités. Un organe externe a donc examiné l'administration des salaires du corps pastoral concernant la gestion des données de base conforme au contrat ainsi que l'exactitude et l'exhaustivité du traitement des salaires. De plus, il s'agit de mettre en exergue les éventuels points faibles et possibilités d'amélioration de la procédure. Les examinateurs ont relevé que «Refbejuso dispose d'un service du personnel très bien organisé composé de collaboratrices et collaborateurs compétents et expérimentés, que les processus fonctionnent très bien et que la qualité dans le traitement

des salaires est très élevée». Cette conclusion encourageante renforce la motivation des collaboratrices et collaborateurs. Cela nous permet de fixer de nouveaux objectifs en matière de gestion du personnel et d'œuvrer à leur réalisation.

Avec seulement 3,2 postes à plein temps, le service du personnel gère activement environ 600 dossiers ainsi que les indemnités pour les membres du Synode et les commissions, les paiements d'honoraires, et soutient les paroisses, le Conseil synodal, les responsables de secteur et le personnel en prodiguant des conseils en matière de ressources humaines. Le service du personnel met en œuvre de nouvelles exigences juridiques comme la préparation des analyses

concernant l'égalité salariale et la nouvelle définition de la valeur locative des appartements de fonction due à la réévaluation des biens immobiliers par le canton. Les ressources nécessaires manquent toutefois pour assurer de manière adéquate les suppléances, la numérisation nécessaire de l'administration du personnel (procédure de déclaration des salaires, dossier personnel, décomptes des salaires, outils de postulation), le développement du personnel et la gestion de la santé des collaboratrices et collaborateurs des services généraux de l'Eglise. Ce constat est également partagé par les examinateurs externes. Ces tâches n'ont donc pas pu être entreprises en 2021. ■

## Service Infrastructure

La direction du service a été chargée du projet de création d'une application pour la collecte des données auprès des paroisses. La saisie des données comprend pour l'instant trois modules: la saisie des prestations non rémunérées des paroisses (benevol-Stat), la saisie des données des comptes annuels (Finsta) ainsi que la saisie des données pour la statistique ecclésiale. En 2021, les outils «Finsta» et «statistique ecclésiale» ont été développés. Ceux-ci offrent la possibilité aux paroisses, d'une part, de saisir leurs données en ligne et, d'autre part, de se livrer à leurs propres évaluations et comparaisons. Après une phase pilote, le lancement s'est effectué relativement facilement. Un soutien technique a été parfois nécessaire dans le domaine de l'accès aux données. Une grande attention a été portée sur la facilité d'utilisation. Les nombreux retours positifs témoignent de la réussite de ce projet.

### Ce qui paraît insignifiant au début ...

Lors du constat de sortie d'une chambre en colocation au Pavillonweg 5, la formation de bulles dans la tapisserie a été constatée. L'entreprise de peinture mandatée a rapidement trouvé la cause:

l'humidité. Ce qui paraissait insignifiant au début s'est transformé en un incident de plus grande ampleur.

L'ensemble du crépi était friable par endroits et a dû être retiré. La cause n'ayant pas pu être déterminée, une inspection du toit a été faite. Il s'est avéré que plusieurs briques étaient défectueuses et que la tôle de démarcation était perforée.

Après plusieurs cartouches de produit d'étanchéité et la pose d'une douzaine de nouvelles briques, le problème a été résolu. Un déshumidificateur a assuré le séchage nécessaire de l'ouvrage avant que l'entreprise de peinture n'ait pu procéder au crépissage. Les dégâts occasionnés s'élevaient à environ 6 500 francs et ont été déclarés à l'assurance.

### Section informatique

La création de nouveaux postes aménagés en télétravail en 2020 s'est avérée judicieuse lors de la deuxième vague pandémique en 2021. L'entretien des installations et les dépenses liées à l'encadrement des collaboratrices et collaborateurs ont diminué par rapport aux années précédentes. Le Synode d'été a approuvé un crédit d'investisse-

ment de 130 000 francs pour remplacer l'installation téléphonique. Ce projet extrêmement ambitieux est en bonne voie. Vers la fin de l'année, des essais approfondis ont été effectués avec de nouveaux appareils et fonctions et un modèle de formation a été élaboré pour les collaboratrices et collaborateurs. Le 10 décembre dernier, une faille nommée Log4Shell a été décelée dans des logiciels Java entraînant de graves conséquences sur le plan mondial pour des millions d'applications. Avec l'aide d'un partenaire informatique externe, tous les systèmes de Refbejuso ont été examinés et des mesures immédiates ont été prises afin d'éviter que les vulnérabilités ne soient exploitées. La préconisation des mesures à appliquer et leur mise en œuvre ont nécessité environ 30 heures de travail.

L'essor irrésistible de la numérisation impose de nouvelles contraintes techniques à la section Informatique. Celles-ci ne peuvent plus être surmontées dans le temps avec les ressources disponibles. Si la section informatique entend suivre le rythme des exigences des services généraux en matière d'informatique, il sera indispensable de mettre à disposition les ressources nécessaires dans un avenir proche. ■